

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de Conseillers en exercice : 29

En exercice	29	L'an deux mil neuf
Présents	22	le : lundi 16 novembre
Votants	27	Le Conseil municipal de CHASSIEU s'est réuni en session ordinaire, À la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain DARLAY, <i>Maire</i>

Date de convocation mardi 10 novembre 2009

Présents	Monsieur Alain DARLAY, <i>Maire</i> Florence CECHELLERO, Brigitte SORY, Marc MEUNIER, Joëlle PERCET, Salvador ALVAREZ, Jean-Claude ROBELET, Alain CHAPELLE, Daniel GRÉGOIRE, Jacqueline CREMER, Jean-Jacques CROISAT, Rubens LUCIANI, Didier RATON, Daniel VALENTIN, Corinne GARCIA, Marie-Claude CLOUZEAU, Serge HYBORD, Florence BOURGEAT, Geneviève BARBERON, Jean-Pierre LEPLUS, Albert BRUZZÈSE et Dominique DERAT.
----------	--

Absents excusés	Sandrine CHUCHANA donne pouvoir à Jean-Claude ROBELET Yves IMBERT donne pouvoir à Salvador ALVAREZ Françoise FAURE donne pouvoir à Albert BRUZZÈSE Isabelle GAYOT donne pouvoir à Marc MEUNIER Cyril ROULE donne pouvoir à Brigitte SORY
-----------------	--

Absentes	Isabelle HUMBERT Meriem ACHACHE
----------	------------------------------------

Secrétaire de séance	Salvador ALVAREZ
----------------------	------------------

Objet : **Plan Local d'Urbanisme de la communauté urbaine de Lyon – Projet d'équipement sportif d'agglomération et d'activités d'accompagnement – Procédure de révision n° 1 sur le territoire de la commune de Décines-Charpieu – Nouvelle enquête publique**

N° : 2009.121

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement son article L 5215.20 -1 1^{er} alinéa ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment les articles L123 -1 à 123 - 20 ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme de la communauté urbaine de Lyon approuvé par le conseil de communauté en date du 11 juillet 2005 et rendu opposable en date du 5 août 2005 ;

Vu la délibération N° 2009-09-29-R-0298 en date du 29 septembre 2009 de Monsieur le Président de la communauté urbaine de Lyon pour le Plan Local d'Urbanisme - Projet d'équipement sportif d'agglomération et d'activités d'accompagnement - Procédure de révision n° 1 sur le territoire de la commune de Décines-Charpieu – Nouvelle enquête publique ;

Vu la délibération n° 2009.98 du conseil municipal de Chassieu relative à la révision n° 1 sur le territoire de la commune de Décines-Charpieu – Nouvel arrêt de projet ;

Vu l'avis favorable de la municipalité en date du 9 novembre 2009 ;

Qu'au **regard des arguments** présentés par le Conseil municipal de Chassieu dans le document joint à la présente délibération, relatif au Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Lyon - Projet d'équipement sportif d'agglomération et d'activités d'accompagnement - Procédure de révision n° 1 sur le territoire de la commune de Décines-Charpieu – Nouvelle enquête publique ;

Entendu monsieur le Maire,

Le conseil municipal après avoir délibéré **à l'unanimité**,

Expose, dans le cadre de la nouvelle enquête publique, qu'il est catégoriquement opposé à la révision n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la communauté urbaine de Lyon sur la commune de Décines-Charpieu relative au projet d'équipement sportif d'agglomération et d'activités d'accompagnement.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,
En mairie, le 17 novembre 2009

Le Maire,

Alain DARLAY

Déposé en Préfecture du Rhône et rendu exécutoire le :

Le Maire,

Alain DARLAY